

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 10 février 2025, à 19 h 00, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir	M. Michel Fontaine
Mme Marie-Soleil Poulin	M. Simon Normandin
M. Jean-Claude Daoust	M. Mario St-Pierre

Et madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron.

Monsieur le maire Steve Lanciaux informe les personnes présentes que la rencontre est enregistrée.

2025-02-10-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

2025-02-10-02 MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

2025-02-10-03 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Suivi des demandes
6. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 13 janvier 2025
7. Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 13 janvier 2025
8. Dépôt et Approbation des comptes
9. Rapport du maire
10. Rapport de la direction générale
11. Résolutions
 - 11.1 Dons 2025
 - 11.2 Remplacement des caméras de surveillance
 - 11.3 Avis de motion 1er projet REG 344 Modification de zonage RC-2
 - 11.4 Souper du maire
 - 11.5 Remplacement de portables
 - 11.6 Ouvre-porte automatique au Centre communautaire
 - 11.7 Formation plan sécurité civile ADMQ pour DG
 - 11.8 Vêtements des employés
 - 11.9 Congrès ADMQ 2025
 - 11.10 Modification règlementaire
 - 11.11 Entente Kionata 2025
 - 11.12 Ajout de pare-soleil au terrain de balle
 - 11.13 Entente Centrale d'urgence de Colebrook 2025
 - 11.14 Entente Ressourcerie 2025
12. Régie Incendie
13. RIGDSC et Hygiène du Milieu
14. Forêt Hereford
15. Loisirs
16. Famille

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



17. Culture
18. Lacs et cours d'eau
19. Divers
20. Période de questions
21. Autres sujets
22. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2025-02-10-04 PÉRIODE DE QUESTIONS

Toutes les questions ont été répondues.

2025-02-10-05 SUIVI DES DEMANDES

Toutes les demandes ont été répondues.

2025-02-10-06 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2025

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité des membres présents que les minutes de la session ordinaire du 13 janvier 2025 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

2025-02-10-07 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 13 JANVIER 2025

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents que les minutes de la session extraordinaire du 13 janvier 2025 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

2025-02-10-08 DÉPÔT ET APPROBATION DES COMPTES

La greffière-trésorière par intérim dépose la liste des comptes fournisseurs du mois de janvier 2025 (80 859,23 \$), la liste des rémunérations et prélèvements versés en janvier 2025 et les états financiers mensuels de janvier 2025. Certains postes pourraient enregistrer des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de janvier 2025.

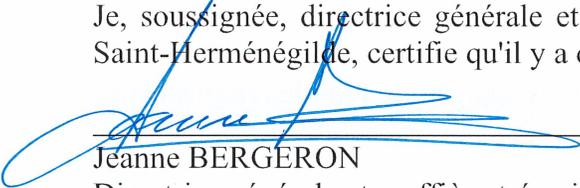
IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Simon Normandin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité des membres présents:

- **DE PRENDRE ACTE** du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;
- **D'ADOPTER** et **D'AUTORISER** le paiement des comptes tel que soumis.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour effectuer ces dépenses.



Jeanne BERGERON

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Adoptée.

2025-02-10-09 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire Steve Lanciaux mentionne qu'il reçoit beaucoup d'appels concernant l'entretien des chemins. Pour les routes provinciales 141 et 251 il faut contacter le MTQ au 511, sinon le 911. Ils en sont à leur dernière année du contrat de 3 ans.

Beaucoup de neige est annoncée, penser à pelleter les toitures.

2025-02-10-10 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron dépose le rapport de correspondance, les états financiers pour le mois de janvier 2025, le rapport du mois de décembre 2024 concernant l'eau potable et le traitement des eaux usées. Aucun permis n'a été émis en janvier 2025.

2025-02-10-11 DONS 2025

Madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim présente aux élus la liste des dons proposés pour l'année 2025.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la liste des dons 2025 présentée. Le paiement de tous les dons budgétés et indiqués dans la partie « Organismes » et « Aide financière annuelle » est autorisé.

Adoptée.

2025-02-10-12 REPLACEMENT DES CAMERAS DE SURVEILLANCE

ATTENDU QUE le système de caméras de surveillance actuel est désuet;

ATTENDU QU'il y aurait lieu d'avoir des caméras de surveillance pour les bâtiments principaux de la municipalité;

ATTENDU QUE des soumissions ont été reçues et étudiées pour l'achat, le remplacement et l'installation de caméras de surveillance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **DE** procéder au remplacement et à l'installation de nouvelles caméras de surveillance sur les sites suivants :
 - Centre communautaire et parc Armand-Viau;
 - Bureau municipal;
 - Garage municipal;
 - Station de traitement des eaux (Lippé);
 - Aqueduc municipal;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



- **D'**autoriser un budget de 12 000,00 \$ plus les taxes applicables pour le remplacement et l'installation des caméras de surveillance.
- **D'**autoriser la direction générale à faire le nécessaire afin que les caméras soient installées et fonctionnelles dans les meilleurs délais.

Adoptée.

2025-02-10-13 AVIS DE MOTION DU 1^{ER} PROJET DE REGLEMENT 344 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE NO 237-14 AFIN DE MODIFIER LES USAGES AUTORISES DANS LA ZONE RC-2

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre déclare que le fait de voter à l'égard de la question soumise au conseil est susceptible de constituer un manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal. Monsieur le conseiller Mario St-Pierre confirme qu'il n'a pas participé et qu'il ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'il ne votera pas et qu'il ne tentera pas d'influencer le vote.

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre quitte les délibérations de ce conseil à 19 h 18.

AVIS DE MOTION est donné conformément à l'article 445, du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27-.1) par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, qu'un règlement numéro 344 modifiant le règlement de zonage no 237-14 afin de modifier les usages autorisés dans la zone RC-2 sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

DÉPÔT par monsieur le conseiller Robin Cotnoir du 1^{er} projet de règlement numéro 344 modifiant le règlement de zonage no 237-14 afin de modifier les usages autorisés dans la zone RC-2.

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la présente séance;

ATTENDU QUE le projet de règlement numéro 344 modifie le règlement de zonage no 237-14 afin de modifier les usages autorisés dans la zone RC-2;

ATTENDU QU'une copie du présent projet de règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard 72 heures avant la séance à laquelle le présent projet de règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445, du *Code municipal du Québec*;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le présent projet de règlement numéro 344 modifiant le règlement de zonage no 237-14 afin de modifier les usages autorisés dans la zone RC-2.

Adoptée.

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre se joint de nouveau aux délibérations de ce conseil à 19 h 21.

2025-02-10-14 SOUPER DU MAIRE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Herménégilde a reçu une invitation de la Chambre de commerce de la région de Coaticook (CCIRC), en collaboration avec la Ville de Coaticook, pour le traditionnel souper du maire de Coaticook, le mercredi 12 février 2025;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver l'inscription du maire Steve Lanciaux au souper du Maire de Coaticook organisée par la Chambre de commerce de la région de Coaticook (CCIRC), en collaboration avec la Ville de Coaticook, le 12 février 2025 au coût de 90,00 \$ plus taxes.

Adoptée.

2025-02-10-15 REPLACEMENT DE PORTABLES

ATTENDU QUE suivant le calendrier de remplacement des portables préparé par le technicien informatique, il serait approprié de remplacer trois (3) ordinateurs portables au cours de l'année 2025;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Simon Normandin **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **DE** remplacer les ordinateurs portables 6 et 12.
- **DE** confier le mandat de remplacement des portables à Pierick Gagnon, responsable des technologies de l'information.
- **D'autoriser** un budget de 2 500,00 \$ plus les taxes applicables pour le remplacement des ordinateurs portables 6 et 12.
- **D'autoriser** la direction générale à faire le nécessaire afin que les portables soient remplacés.

Adoptée.

2025-02-10-16 OUVRE-PORTE AUTOMATIQUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE la porte de la salle de bain des dames du Centre communautaire n'a pas d'ouvre-porte automatique;

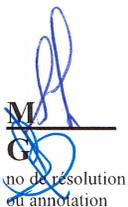
ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Herménégilde a reçu une demande d'aide puisque certaines personnes à mobilité réduite ont besoin d'aide pour l'ouverture de cette porte;

ATTENDU QUE des soumissions ont été obtenues et étudiées pour l'installation d'un ouvre-porte automatique;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'OCTROYER** à Donlox (1993) inc., le contrat d'installation d'un ouvre-porte automatique de la salle de bain des dames du Centre communautaire de la municipalité de Saint-Herménégilde, suivant la soumission obtenue en date du 2 novembre 2024, au coût de 2 995,00 \$ plus taxes.
- **D'OCTROYER** à Maître électricien Samuel Poulin, le raccord électrique d'un ouvre-porte automatique de la salle de bain des dames du Centre communautaire de la municipalité de Saint-Herménégilde, suivant la soumission obtenue en date du 6 décembre 2024, au coût de 675,00 \$ plus taxes.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



- **QUE** directrice générale soit autorisée à donner les mandats suivant les soumissions obtenues et à signer toute la documentation utile et nécessaire pour donner plein effet aux présentes.

Adoptée.

2025-02-10-17 FORMATION PLAN SÉCURITÉ CIVILE ADMQ POUR DG

ATTENDU QUE madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron a suivi la formation ABC/DG présentée par l'ADMQ;

ATTENDU QUE l'ADMQ présentera, pour donner suite à la formation ABC/DG, une formation webinaire intitulée « Introduction à la sécurité civile », en mars prochain, au coût de 155,00 \$;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la directrice générale par intérim de suivre cette formation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'**autoriser madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron à suivre la formation webinaire « Introduction à la sécurité civile » présentée par l'ADMQ;
- **QUE** la municipalité de Saint-Herménégilde acquitte le coût d'inscription de cette formation, soit 155,00 \$.

Adoptée.

2025-02-10-18 VÊTEMENTS DES EMPLOYÉS

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Herménégilde désire fournir, à ses employés, des vêtements portant le logo de la municipalité afin de les identifier dans leur travail;

ATTENDU QUE des soumissions ont été reçues et étudiées pour l'achat de vêtements pour les employés;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Simon Normandin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **DE** procéder à l'acquisition de vêtements portant le logo de la municipalité, de Distributions Michel Fillion inc., tel qu'indiqué à la soumission reçue en date du 29 janvier 2025.
- **D'**autoriser un budget de 1 500,00 \$ plus les taxes applicables pour l'achat de vêtements pour les employés.
- **QUE** directrice générale soit autorisée à donner le mandat suivant la soumission retenue et à signer toute la documentation utile et nécessaire pour donner plein effet aux présentes.

Adoptée.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

2025-02-10-19 CONGRÈS ADMQ 2025

ATTENDU QUE le congrès annuel de l'ADMQ se tiendra du 18 au 20 juin prochain à Québec;

ATTENDU l'importance qu'une personne de l'organisation assiste à ce congrès, afin d'aller chercher le maximum d'information;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **QUE** madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron soit autorisée à s'inscrire à ce congrès.
- **QUE** tous les frais de participation à ce congrès soient assumés par la municipalité selon les règlements en vigueur.

Adoptée.

2025-02-10-20 MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Herménégilde désire procéder à la modification et la création de règlements d'urbanisme;

ATTENDU QUE la MRC de Coaticook offre le service de modification et de création de règlements d'urbanisme, sous forme de mandat facturable;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **QUE** la directrice générale soit autorisée à conclure une entente pour la modification et de création de règlements avec la MRC de Coaticook, pour la municipalité de Saint-Herménégilde;
- **QUE** la directrice générale soit autorisée à signer toute la documentation utile et nécessaire pour donner plein effet aux présentes.

Adoptée.

2025-02-10-21 ENTENTE CAMP KIONATA 2025

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Herménégilde a reçu un projet d'entente de partenariat avec Le Carrefour loisirs pour le service d'animation estivale du camp régional Kionata au point de service de Saint-Herménégilde, pour la saison estivale qui se déroule du 23 juin au 8 août 2025.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'accepter** le projet d'entente de partenariat avec Le Carrefour loisirs pour le service d'animation estivale du camp régional Kionata au point de service de Saint-Herménégilde, pour la saison estivale qui se déroule du 23 juin au 8 août 2025.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



- **QUE** la direction générale soit autorisée à signer ledit projet d'entente et tous les documents utiles et nécessaires pour donner plein effet aux présentes.

Adoptée.

2025-02-10-22 **AJOUT DE PARE-SOLEIL AU TERRAIN DE BALLE**

ATTENDU QUE le soleil incommode les spectateurs dans les gradins, lors d'activité au terrain de balle du Parc Armand-Viau;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Herménégilde désire fournir un environnement agréable aux spectateurs;

ATTENDU QU'une soumission a été obtenue et étudiée pour l'achat et l'installation de structures devant servir de pare-soleil dans les gradins;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité des membres présents

- **DE** procéder à l'acquisition du matériel nécessaire pour les structures devant servir de pare-soleil dans les gradins, suivant la soumission obtenue d'Acier Lemieux inc. en date du 18 décembre 2024, au coût de 296,64 \$ plus taxes. Ladite soumission pouvant varier selon les prix du marché.
- **DE** faire installer les structures devant servir de pare-soleil dans les gradins, incluant l'achat de bâches.

Adoptée.

2025-02-10-23 **ENTENTE CENTRALE D'URGENCE DE COLEBROOK**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Herménégilde a reçu un projet d'entente entre Northern Borders Dispatch et la municipalité de Saint-Herménégilde, relativement aux frais annuels de la Centrale d'urgence de Colebrook, au montant de 6 332,34 \$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents que monsieur le maire Steve Lanciaux signe le projet d'entente tel que soumis à l'assemblée.

Adoptée.

2025-02-10-24 **ENTENTE RESSOURCERIE 2025**

ATTENDU QUE le 21 janvier 2025, la Ressourcerie des Frontières a transmis une nouvelle entente à la municipalité de Saint-Herménégilde valide pour un terme de deux ans, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2026;

ATTENDU QUE la Ressourcerie offre un service unique de collecte, de transport et de traitement des encombrants qui remplace la collecte municipale des encombrants destinés à l'enfouissement, communément appelée « collecte des gros rebuts »;

ATTENDU QUE la Ressourcerie détourne de l'enfouissement la grande majorité des objets qu'elle collecte en favorisant dans l'ordre, le réemploi, le recyclage et la valorisation, aidant la Municipalité à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec dans sa politique de gestion des matières résiduelles et son plan d'action;

ATTENDU QUE l'entente prévoit une tarification annuelle, calculée ainsi :

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



- pour l'année 2025, un montant annuel de 9 100,00 \$, taxes en sus, calculé selon la pondération des tonnes récupérées en 2021-2022-2023, soit 14 tonnes en date du 30 juin 2024, au taux de 650 \$/tonne;
- pour l'année 2026, le montant annuel sera déterminé en date du 30 juin 2025; il sera calculé selon la pondération des tonnes récupérées en 2022-2023-2024, au même taux;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de l'entente convenant des coûts et des modalités.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'**accepter l'entente soumise à la municipalité par la Ressourcerie des Frontières pour le service de collecte, de transport et de traitement des encombrants et autres matières valorisables, pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027.
- **D'**autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Herménégilde, l'entente de service avec la Ressourcerie des Frontières, telle que déposée au conseil.

Adoptée.

2025-02-10-25 RÉGIE INCENDIE DE COATICOOK

Monsieur le conseiller Michel Fontaine n'a rien de nouveau à mentionner. La prochaine rencontre est prévue le 17 février.

2025-02-10-26 RÉGIE RIGDSC ET HYGIÈNE DU MILIEU

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust indique que la prochaine rencontre se tiendra demain, mais qu'il s'est informé et qu'il n'y a rien de spécial à mentionner.

2025-02-10-27 FORÊT HEREFORD

Monsieur le maire Steve Lanciaux mentionne qu'il y a eu une réunion la semaine passée et que le projet de construction de la tour débutera dès que possible à la fonte des neiges.

2025-02-10-28 LOISIRS

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin mentionne que les Plaisirs d'hiver ont attiré 75 personnes. C'était une belle journée froide.

Félicitations et il y a eu de beaux feux d'artifice.

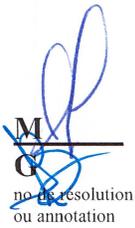
2025-02-10-29 FAMILLE

Monsieur le conseiller Simon Normandin mentionne qu'il est possible de procéder aux inscriptions au camp Kionata de Coaticook pour la semaine de relâche.

2025-02-10-30 CULTURE

Monsieur le conseiller Michel Fontaine n'a rien à mentionner.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



2025-02-10-31 LACS ET COURS D'EAU

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir indique qu'ils ont reçu les documents préliminaires pour la station de lavage. Ces documents seront étudiés.

2025-02-10-32 DIVERS

Rien à mentionner.

2025-02-10-33 PÉRIODE DE QUESTIONS

Toutes les questions ont été répondues.

2025-02-10-34 AUTRES SUJETS

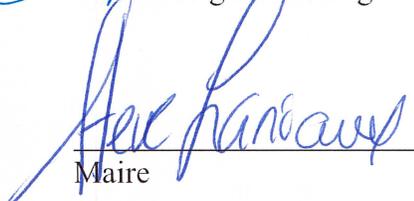
La prochaine session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde se tiendra le lundi 10 mars 2025 à 19 h 00.

2025-02-10-35 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin propose la levée de l'assemblée à 19 h 42.



Directrice générale et greffière-trésorière par intérim



Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.